



# Procès-Verbal commission des délégués

VISIO CONFERENCE

---

*MARDI 20 OCTOBRE 2020 – 18h30*

---

**Participant : CARPIO MATEOS José – DERREZ Jean Pierre – GERARD Didier – SANDALO Jean Paul – BERRAHOU Hamed – BOURING Jérôme – DROUOT Gérard – MEYER Gaetan – KANDEL Maxime**

**Excusés : Audrey TAISANT – Jérôme BOURING – Jacques GAGNOT**

**Assistent : LEIRITZ Patrick – ROZE Paul – SIMON Jordan**

## Mot du Président du District

« Merci d'avoir accepté cette mission du District d'aide aux clubs, dans le but d'un bon déroulement des rencontres. Vous êtes des êtres passifs dans le bon sens du terme et actifs dans l'apport de la régularité des compétitions :

- Passifs à observer, écouter, comprendre et relever les dysfonctionnements inhérents au déroulement des matchs ;
- Actifs par le lien de proximité mis en place par le District avec les clubs, vecteur de communication avec les clubs ;

Votre relation de lien doit se faire dans la discrétion, la pédagogie et par des échanges courtois avec les différents acteurs du jeu. Retenez que vous ne faites pas du « contrôle », mais du travail de l'ombre constructif et éducatif. Votre rôle sera surtout préventif des incivilités et de remontée constructive des problématiques de la base. Bonne saison à tous ! » Patrick LEIRITZ – Président du District.

## Bilan des désignations

Désignations réalisées depuis septembre 2020. Tous les clubs seront visités au moins une fois, quelle que soit la division.

## Aspect sanitaire

Le rôle du délégué est de remonter au District les anomalies constatées en matière de protocole sanitaire. Il ne s'agit pas là de sanctionner. Les clubs remontés sont alors contactés pour trouver une solution d'accompagnement dans l'optique de se mettre en conformité.



Récapitulatif des obligations des clubs à ce jour :

- Accès vestiaires : limiter le nombre de joueurs et le temps d'utilisation – distanciation physique – port du masque obligatoire
- Port du masque obligatoire dès l'entrée du stade et dans tous les lieux des stades (intérieurs et extérieur) sauf pour les pratiquants en effort physique (banc de touche = port du masque)
- Tenue d'un registre de présence pour les pratiquants et personnes accédant aux vestiaires sur 3 semaines (réfèrent sanitaire)
- Respect des gestes barrières : distanciation ; lavage des mains régulier – Mise à disposition du gel hydro-alcoolique
- Fermeture des buvettes par arrêté préfectoral (interdiction vente boissons et fermeture club house)

### Tour de table, bilan des délégués

- Les clubs semblent rassurés de voir des délégués officiels – on constate plus de retenue de la part des bancs de touche et joueurs
- Arbitres plus serein
- Nécessité d'expliquer la distinction entre délégué et observateurs aux clubs
- Bon accueil des clubs souvent étonnés d'apprendre que le délégué est là pour les aider
- Nécessité de rappeler la fonction et les missions du délégué aux arbitres officiels
- Très bon retour sur le comportement des équipes U18 – nécessité de faire un retour aux clubs quand cela se passe bien (aspect pédagogique)
- Problème de désignation des délégués dans les mêmes poules que leurs clubs d'appartenance

### Axes d'amélioration

Maxime KANDEL fait un rappel sur les missions du délégué et la posture à adopter. Il rappelle que le délégué n'est pas un contrôleur mais bien un accompagnateur des clubs.

Paul ROZE propose de faire une communication plus renforcée auprès des arbitres pour préciser le rôle du délégué et les interactions « délégués – arbitres ». Cette communication va être réalisée très prochainement.

Jordan SIMON propose de renforcer la communication « grand public » relative au rôle du délégué. Cette communication prendra la forme d'un reportage vidéo. Une fiche distinguant la fonction d'observateur d'arbitre et de délégué officiel va aussi être réalisée.

Le Président de la commission,

Maxime KANDEL.